



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

357^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE : 28 septembre 2017

ENDROIT : Conférence téléphonique

ÉTAIENT PRÉSENTS : Suzann Méthot, présidente, Québec
Daniel Berrouard, Québec
Robert Joly, Québec
Brian Craik, GNC
Paul John Murdoch, GNC

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

1) DÉBUT DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 356^E RÉUNION

Le compte rendu de la 356^e réunion est adopté avec quelques modifications.

Action : Faire traduire et classer le CR 356.

3) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Le suivi de correspondance du 30 août et le 27 septembre 2017 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert

N/Réf : 3214-10-017

- a. Dérive larvaire de l'esturgeon jaune dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit) – Bilan du suivi 2010-2014 (12/15)
- b. Suivi du déroulement de la fraie du doré jaune, des meuniers et du grand corégone aux frayères des PK 216 et 281 de la rivière Rupert – Année 2014 et bilan du suivi 2010-2014 (12/15)
- c. Suivi de l'efficacité du débit réservé pour l'habitat de fraie sur la rivière Rupert – juvéniles des espèces cibles (12/15)
- d. Utilisation des frayères naturelles d'esturgeon jaune dans la rivière Rupert 2015 et bilan du suivi 2010-2014
 - Pour information

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 10 décembre 2015, pour information, les rapports de suivis ci-haut mentionnés.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents d'analyse interne du ministère et estiment que, compte tenu des résultats du suivi 2014 des juvéniles des espèces cibles dans la rivière Rupert, le COMEX attendra la réception du suivi 2016 des juvéniles des espèces cibles avant de donner suite à l'ensemble des suivis mentionnés en objet. Ainsi, le COMEX demande au promoteur de lui transmettre, dès que possible, la version finale de ce rapport de suivi.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0928-01 : de transmettre une correspondance à l'Administrateur provincial pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des 4 rapports de suivis transmis par le promoteur et que les membres du COMEX attendront la réception du suivi 2016 des juvéniles des espèces cibles avant de donner suite à l'ensemble des suivis mentionnés précédemment. Ainsi, le COMEX demande au promoteur de lui transmettre, dès que possible, la version finale de ce rapport de suivi.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

**5) Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes de minerai d'or du site minier Bachelor par Ressources Métanor
N/Réf : 3214-14-027**

- a. Exploitation et traitement de 600 000 tonnes de minerai supplémentaire – Conditions 10 et 20
- Pour information

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 14 août 2017, pour information, les réponses aux conditions 10 et 20 de la modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation et le traitement de 600 000 tonnes de minerai supplémentaire à la mine Bachelor émis le 10 février 2017.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document d'analyse interne du ministère et estiment que le promoteur doit prendre connaissance des commentaires et des recommandations suivantes.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0928-02 : de transmettre une correspondance à l'Administrateur provincial pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document sur les conditions 10 et 20 et que les membres du COMEX souhaitent obtenir des réponses aux commentaires et recommandations suivantes :

Condition 10 :

Pour plus de précisions sur les mesures mises en place afin d'améliorer la gestion des explosifs et diminuer les concentrations d'azote ammoniacal, de nitrites et de nitrates dans les eaux d'exhaure et à l'effluent final, le promoteur devra :

1. Estimer la proportion des explosifs encapsulés utilisés par rapport aux explosifs en vrac (AMEX^{MC}).
2. Fournir une estimation de la diminution de la quantité d'AMEX^{MC} en vrac par rapport à la situation d'origine (2012).
3. Préciser et justifier le choix du type d'explosif qui est utilisé lorsqu'il y a présence d'eau dans les secteurs de dynamitage.

4. Préciser au point six de la procédure « PRO-000-3 » quelles sont les méthodes prescrites par le fabricant pour détruire les explosifs détériorés.
5. Mettre en place un système de contrôle (inspection et d'audit) qui lui permet d'évaluer la maîtrise opérationnelle de la procédure en ce qui a trait à la gestion des emballages d'explosifs vides ou des restes d'explosifs et décrire les mécanismes en place ainsi que les principaux constats qui ont été identifiés.
6. Confirmer que les conditions d'application de la régression polynomiale sont respectées, fournir le coefficient de détermination (r^2) et l'écart-type afin de conclure que la diminution est significative.
7. Expliquer comment les mesures d'atténuation mises en place vont permettre de diminuer l'amplitude ainsi que la fréquence de dépassements des OER et proposer des actions supplémentaires qui permettront d'améliorer l'efficacité des mesures d'atténuation.

Condition 20

Le promoteur et le COMEX n'ont pas la même interprétation au sujet du respect des conditions suivantes : 16 et 17 de la modification du certificat d'autorisation du 19 juillet 2013 ainsi que les conditions 1, 3, 4, 7, 9, 10, 13 et 18 de la modification du certificat d'autorisation du 10 février 2017.

1. Le promoteur ne devrait pas conclure que la condition est remplie sans avoir la confirmation du COMEX que la documentation soumise est satisfaisante. Il devrait également préciser si des renseignements complémentaires ont été demandés par le COMEX suite à l'analyse des conditions.

Il est recommandé que le promoteur prenne en considération l'ensemble des commentaires émis plus haut et qu'il réponde aux questions formulées par la présente dans son rapport annuel 2017 à venir.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.

6) VARIA

a. Atelier Québec-Mines

L'atelier du COMEX à Québec Mines aura lieu le 20 novembre 2017 de 13h30 à 16h30. Il s'agit d'un atelier de formation à la fois didactique et favorisant l'échange qui devra servir à informer tant les néophytes que les personnes déjà familières avec la procédure d'examen nordique. Le COMEX profitera de l'occasion pour informer l'auditoire d'aspects qui feront l'objet d'un examen plus spécifique en regard des changements climatiques et des impacts cumulatifs. Les effets de la nouvelle loi 132 sur la conservation des milieux humides et hydriques seront également abordés. Suzann Méthot fera parvenir à tous les membres du COMEX une proposition de présentation. Une rencontre téléphonique pourra être tenue au besoin.

b. Élection de John Paul Murdoch au conseil de bande de Wemindji

John Paul Murdoch a été élu au conseil de bande de Wemindji. Lorsque des projets impliqueront Wemindji comme promoteur, il est entendu que John Paul devra se retirer de la discussion.

c. Loi 132 sur les milieux humides et hydriques

Le COMEX rédigera ses observations concernant la nouvelle loi sur les milieux hydriques et humides pour le Nord québécois et transmettra le tout à Jean-Pierre Laniel du MDDELCC. Le CCEBJ est informé de la démarche du COMEX et n'y voit pas d'inconvénient et à cet effet a transmis au COMEX le mémoire présenté lors de la commission parlementaire sur le sujet. Suzann Méthot préparera une première version et la transmettra à tous les membres du COMEX pour bonification. La présidente demande à Brian Craik et John Paul Murdoch de lui transmettre les avis des Cris sur cette question, le cas échéant.

d. Directive 019

Le COMEX rédigera, à l'intention du MDDELCC, ses observations quant à la directive 019, laquelle deviendra sous peu un règlement. Le CCEBJ est informé de sa démarche.

e. Note d'information pour le projet Whabouchi

Suzann Méthot mentionne que le COMEX a reçu une note d'information sur la mise à jour du programme de compensation de l'habitat du poisson pour le projet Whabouchi.

f. Site web du COMEX

Le texte proposé par Robert Joly et Brian Craik est discuté. Quelques corrections seront apportées. Suzann Méthot fera parvenir la version finale en anglais du texte à Vanessa Chalifour, laquelle enverra le texte à la traductrice.

Lorsque le texte aura été traduit, les deux versions seront envoyées à tous les membres du COMEX pour approbation. Vanessa Chalifour pourra par la suite ajuster les textes sur le site web.

g. Publication The Nation et Le Jamésien

Le contrat pour The Nation est maintenant terminé.

Pour Le Jamésien, suivant la publication du ¼ de page dans l'édition d'octobre, il restera ½ page. La fin du contrat est prévue pour le 31 mars 2018.

Une discussion est tenue sur la pertinence de poursuivre les publications dans les journaux sous leurs formes actuelles. Suzann Méthot propose la rédaction d'articles sur les sujets touchant de plus près les communautés (1 à 2 fois par année) dans le cadre de ses examens.

h. Rencontre sur les changements climatiques (COMEX, COMEV, OURANOS, MDDELCC)

La rencontre aura lieu le 12 octobre 2017 en matinée à Montréal au bureau du COMEX. Le COMEX, le COMEV et OURANOS participeront à cette rencontre exploratoire pour une meilleure prise en compte des changements climatiques au sein du COMEX et du COMEV. Suzann Méthot demeure toujours en attente d'une confirmation de présente de la part du MDDELCC. Suzann Méthot fera parvenir un ordre du jour à tous les membres au moins 1 semaine avant la rencontre.

7) PROCHAINES RÉUNIONS

- a. 23-24 octobre à Mistissini
- b. 8 décembre à Montréal
- c. 2 février 2018 à Montréal

Annexe A
Suivi de la correspondance du 30 août au 27 septembre 2017

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi du castor 2014	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Steve Shooner Hydro-Québec	Suivi du castor 2014	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi des oiseaux de proie 2015	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 5 septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Steve Shooner Hydro-Québec	Suivi des oiseaux de proie 2015	Transmis le 22 septembre 2017 Reçu COMEX le 26 septembre 2017	
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi de l'orignal 2014	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Steve Shooner Hydro-Québec	Suivi de l'orignal 2014	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères naturelles aménagées pour le touladi – Année 2015	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Steve Shooner Hydro-Québec	Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères naturelles aménagées pour le touladi – Année 2015	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi de la sauvagine 2014	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 30 août au 27 septembre 2017

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Simon Marcotte Hydro-Québec	Patrick Beaudesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi de la frayère multispécifique aménagée à l'aval de la centrale de la Sarcelle	Transmis le 11 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Suivi de la frayère multispécifique aménagée à l'aval de la centrale de la Sarcelle	Transmis le 13 septembre 2017 Reçu COMEX le 15 septembre 2017	<i>Pour information</i>
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Simon Marcotte Hydro-Québec	Patrick Beaudesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi des aménagements pour l'omble de fontaine et des chenaux de montaison dans la rivière Rupert – 3 ^e année de suivi	Transmis le 7 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Suivi des aménagements pour l'omble de fontaine et des chenaux de montaison dans la rivière Rupert – 3 ^e année de suivi	Transmis le 13 septembre 2017 Reçu COMEX le 15 septembre 2017	<i>Pour information</i>
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Simon Marcotte Hydro-Québec	Patrick Beaudesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères aménagées pour l'esturgeon jaune dans les biefs	Transmis le 4 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Suivi de l'intégrité et de l'utilisation des frayères aménagées pour l'esturgeon jaune dans les biefs	Transmis le 13 septembre 2017 Reçu COMEX le 15 septembre 2017	<i>Pour information</i>
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Simon Marcotte Hydro-Québec	Patrick Beaudesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi du meunier rouge dans l'estuaire et la baie de Rupert	Transmis le 25 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Suivi du meunier rouge dans l'estuaire et la baie de Rupert	Transmis le 13 septembre 2017 Reçu COMEX le 15 septembre 2017	<i>Pour information</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 30 août au 27 septembre 2017

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet hydroélectrique Eastmain-1A et dérivation Rupert par Hydro-Québec 3214-10-017	Simon Marcotte Hydro-Québec	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Suivi des populations de poissons entre le PK 193 et 217 de la rivière Eastmain – Secteur à débit augmenté	Transmis le 17 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Suivi des populations de poissons entre le PK 193 et 217 de la rivière Eastmain – Secteur à débit augmenté	Transmis le 13 septembre 2017 Reçu COMEX le 15 septembre 2017	<i>Pour information</i>
Projet minier Whabouchi par Nemaska Lithium Inc. 3214-14-052	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Demande de modification des conditions #12, 14, 17 et 18 du certificat d'autorisation (CA) et de la localisation de l'effluent final	Transmis le 1 ^{er} septembre 2017 Accusé réception le 5 septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Simon Thibault Nemaska Lithium	Demande de modification des conditions #12, 14, 17 et 18 du certificat d'autorisation (CA) et de la localisation de l'effluent final	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	
	Simon Thibault Nemaska Lithium	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Programme de suivi environnemental et social	Transmis le 3 août 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Programme de suivi environnemental et social	Transmis le 5 septembre 2017 Reçu COMEX le 6 septembre 2017	<i>Pour approbation</i>
Projet diamantifère Renard 3214-14-041	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Programme de compensation de l'habitat du poisson	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Martin Boucher Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	Programme de compensation de l'habitat du poisson	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 30 août au 27 septembre 2017

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes métriques de minerai d'or au site minier Lac Bachelor par Ressources Métanor Inc. 3214-14-027	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Rapport de suivi environnemental 2016 et Rapport d'étape – Condition 11 du certificat d'autorisation du 10 février 2017	Transmis le 7 septembre 2017 Accusé réception le 8 septembre 2017	<i>Modification apportée à la lettre le 12 septembre 2017</i>
Mine Troilus par First Quantum Minerals Ltd. 3214-14-025	Suzann Méthot COMEX	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Réponse à la demande d'information complémentaire	Transmis le 31 août 2017 Accusé réception le 1 ^{er} septembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Tracy Anderson First Quantum Minerals Ltd	Réponse à la demande d'information complémentaire	Transmis le 19 septembre 2017 Reçu COMEX le 19 septembre 2017	
Caractère public des rapports de suivi dans le cadre des procédures nordiques	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Caractère public des rapports de suivi dans le cadre des procédures nordiques	Transmis le 22 septembre 2017 Reçu COMEX le 22 septembre 2017	
Rapport annuel 2016-2017 du Conseil Cris-Québec sur la foresterie	Hervé Deschênes Conseil Cris-Québec sur la foresterie	Suzann Méthot COMEX	Rapport annuel 2016-2017 du Conseil Cris-Québec sur la foresterie	Transmis le 11 septembre 2017 Reçu COMEX le 26 septembre 2017	